

Le Focuna, c'est quoi et ça marche comment?

Petit guide d'une création (culturelle, artistique) indépendante

«La culture est un bien public!» Comme l'eau? En tout cas, le Fonds culturel national (Focuna), créé en 1982, remet tout à plat dans un but de transparence.

Avec son nouveau président, Jo Kox – qui remplace ainsi Paul Reiles –, le Focuna, dont le but est de soutenir les arts, entre dans une nouvelle ère. Le ton est donné: Finis «*les anciens contrats privilégiés avec certains artistes ou acteurs culturels*», plus rien ne sera automatique, ce sera la qualité des projets qui sera évaluée – ce, par un comité directeur (composé de trois personnes: Danièle Kohn-Stoffels, Raymond Bausch et Jo Kox)

– et la marche à suivre pour une demande de subvention(s), en même temps que la visibilité sur toutes les activités du Focuna, seront désormais accessibles sur un nouveau portail Internet (www.focuna.lu), assimilé/assimilable à un «Guide» clair et précis.

Pour tout porteur de projet, il est essentiel de suivre à la lettre ledit «Guide» afin de bien identifier leur demande ainsi que les modalités indispensables pour bénéficier d'une aide. Bref, «*chaque artiste est responsable de la préparation de son dossier et d'y joindre toutes les pièces pertinentes*»... et «*que le meilleur gagne la cagnotte!*».

Le guide comprend cinq rubriques, dont la mise en place de «Bourses», dont aussi et surtout le «Répertoire des aides et soutiens», lequel se structure en 8 secteurs (arts de la rue, danse, arts appliqués & métiers d'art, littérature, musique, théâtre etc.), cha-

que secteur étant saucissonné en besoins spécifiques, principalement liés à la création (d'un spectacle), à la diffusion (d'une œuvre) et à la mobilité des créateurs.

De cette mobilité, comme de la jeune création, le Focuna fait d'ailleurs sa priorité. Mais avant d'en arriver là, que faut-il encore savoir?

Indépendance

Le Focuna est exclusivement «nourri» par une dotation de l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte. En l'occurrence, sa tirelire s'élève à 600.000 œuvres et, à ce jour, 152 projets ont été retenus, financés à hauteur de 544.000 euros, «*chaque projet oscillant dans une fourchette entre 1.000, 2.000 et 5.000 euros*», mais «*exceptionnellement, ça peut aller jusque 15.000 euros*». Pour autant, le Focuna s'ouvre doréna-

vant au mécénat, ainsi qu'aux dons (fiscalement déductibles – infos publiées en ligne).

Quid de la complémentarité entre fonds privés et publics? Le ministère de la Culture – dont «*le budget a augmenté même en temps de crise*» (Octavie Modert) –, «*peut donner de l'argent pour un même projet*» (que celui déjà défendu par le Focuna) mais «*en veillant à ne pas faire double emploi*».

En tous les cas, garantir l'indépendance de son fonctionnement et de ses missions, telle est la grande obsession du Focuna: «*Nous sommes loin du modèle britannique où, pour éviter toute ingérence politique ou autre dans le domaine culturel et artistique, le budget de la culture est versé à des organismes autonomes, à l'image des Arts Councils (...)* Mais l'esprit qui anime le Fonds culturel national (...) va clairement dans ce sens» (Jo Kox).